

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45  
Présents : 40  
Pouvoirs : 5  
Votants : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 20/11/2020

Le 26 novembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Catherine VIGNON), Charlotte LEGEAY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Amina LEGHNER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN).

Secrétaire de séance : Cécile BAUDOUX

**OBJET : FINANCES – Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2020 - Décision modificative n°2**

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2020 qui s'équilibre :

- |   |             |
|---|-------------|
| • en section de fonctionnement (dépenses et recettes) | 65 039,79 € |
| • en section d'investissement (dépenses et recettes)  | 0,00 €      |

Cette décision modificative permet :

**En fonctionnement :**

- De régulariser les écritures de charges transférées de l'exercice antérieur, non soldées ;
- D'enregistrer la régularisation du prorata de TVA 2019 ;
- D'enregistrer la recette non prévue au budget primitif du remboursement des travaux des entrées charrières faites par la CCDSV à des entreprises qui se sont installées dans le Technoparc de Civrieux ;
- D'ajuster les crédits nécessaires au reversement par le budget Aménagement des zones d'activités au budget principal des rémunérations du personnel affecté au service aménagement des zones en tenant des besoins réels de l'année 2020 (heures complémentaires, régime indemnitaire...).

L'équilibre budgétaire est assuré par une augmentation des crédits du compte 022 Dépenses Imprévues en fonctionnement (+ 7 567,62€).

**Pas d'écritures en investissement.**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

➤ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2020 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		011	605	90104	Achat de matériel équipements et travaux	53 571,50		
D		011	6045	90104	Achat études prestations de service	0,67		Régularisation des écritures de charges transférées de l'exercice antérieur non soldées
R		77	7718	01	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		53 572,17	
R		75	7588	01	Autres produits de gestion courante		707,62	Régularisation prorata de TVA 2019
R		75	7588	90104	Autres produits de gestion courante Technoparc Civrieux		10 760,00	Remboursement travaux entrées charretières Technoparc Civrieux
D		012	6215	01	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 900,00		Ajustement des crédits pour rémunérations
D		022	022	01	Dépenses Imprévues	7 567,62		Equilibre budgétaire
<b>TOTAL</b>						<b>65 039,79</b>	<b>65 039,79</b>	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201126-2020C133-FI

Affichage le :

- 2 DEC. 2020

- 2 DEC. 2020 A Trévoux, le 26/11/2020

Le Président,  
Marc PECHOUX


